

Le Courriel d'information

n°219 – Vendredi 16 mars 2001.

RENCONTRE AU MEXIQUE

Dans ce numéro

En bref...

1- Rencontre entre le commandant de l'EZLN, ATTAC et la Confédération paysanne. Lorsque le sous-commandant Marcos rencontre José Bové et Bernard Cassen...
2- Le projet Guerre des Étoiles le "bras armé de l'économie mondialisée". L'espace va devenir un nouvel enjeu dans la course... A quoi au juste ? Certainement pas au progrès.
3- Brèves d'OMC. Que se passe-t-il lorsque une association porte plainte contre le représentant du commerce américain ?... Une affaire à suivre. Bien entendu d'autres informations.
4- Les dix limites de l'Initiative PPTE. Derrière les effets d'annonce de l'annulation de la dette des pays les plus endettés quelle est la réalité ?
5- Premier sommet international pour l'accès aux médicaments génériques anti-VIH. Le premier article d'une série de plusieurs autour du problème à l'accès aux thérapies dans les pays du Sud. Les multinationales, heureuses de pouvoir exercer leur pouvoir, le font au détriment de la santé publique.

Rencontre entre le commandement de l'EZLN, Attac et la Confédération paysanne

Le samedi 11 mars 2001, à Xochimilco, dernière étape de la marche de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) avant son arrivée triomphale à Mexico le lendemain, le sous-commandant Marcos, entouré des 23 commandantes et commandants de l'EZLN, a reçu une délégation française composée de José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, Bernard Cassen, président d'Attac, et Danielle Mitterrand, présidente de la Fondation France Libertés. Le principe de cette rencontre avait été décidé lors du récent entretien, au Chiapas, entre le sous-commandant et Ignacio Ramonet, directeur du Monde diplomatique et, par ailleurs, président d'honneur d'Attac.

Marcos a rappelé son intention - dès que le gouvernement mexicain aura rempli la totalité des engagements contractés dans les accords de San Andrès de 1996 et, en particulier, fait voter un projet de loi sur les droits et la culture indigènes - de créer au Mexique une organisation politique dans laquelle chacun pourra agir à visage découvert. Il s'agit bien d'une organisation (et non pas d'un parti politique) qui luttera contre les ravages du néolibéralisme et de la globalisation. Le sous-commandant affirmé que cette organisation, même si elle ne porte pas le nom d'Attac, s'incorporera au réseau international d'Attac présent en Europe, en Afrique et dans les Amériques et, au-delà, au réseau des mouvements citoyens qui, partout, luttent contre la mondialisation libérale.

Marcos a réaffirmé son soutien total à la dynamique engagée par le Forum social mondial (FSM) de Porto Alegre et son intention d'y prendre une part active, notamment, dès que les circonstances le lui permettront, par une visite dans cette ville, devenue un symbole de la lutte contre la mondialisation libérale. Dans



l'Immédiat, les présents ont proposé d'organiser à Mexico, les 14 et 15 avril, une première rencontre internationale d'étape avant le second FSM de Porto Alegre. Intitulée « Porto Alegre contre l'ALCA », et réunissant des intervenants et participants du premier FSM venus de différents pays, et des intellectuels et représentants des mouvement citoyens mexicains, cette rencontre sera un temps fort de la mobilisation contre le projet de zone de libre-échange des Amériques (ZLEA ou ALCA en espagnol). Elle se situera une semaine avant le sommet officiel de Québec et une semaine après les mobilisations prévues à Buenos Aires contre la réunion des ministres des finances des pays impliqués dans l'ALCA.

José Bové, s'exprimant au nom de Via Campesina, a ensuite proposé que, dans une deuxième étape, courant août, soit organisé au Mexique un séminaire préparatoire au Forum social mondial 2002 de Porto Alegre sur le thème de l'agriculture paysanne. Ce séminaire se tiendra immédiatement après le congrès latino-américain de Via Campesina, et seront invités à y participer, outre les Latino-américains présents, des représentants des organisations paysannes des autres continents. Ensemble, ils dresseront un état des lieux de l'agriculture dans le monde et élaboreront des propositions précises qui seront présentées au FSM.

Le sous-commandant Marcos a, par ailleurs, annoncé son intention de participer aux initiatives qui seront prises par l'ensemble des mouvements Attac, Via Campesina et les autres organisations citoyennes du monde entier pour mettre en échec les projets de « libéralisation » supplémentaire du commerce international à l'ordre du jour de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC prévue au Qatar en novembre 2001.

Bernard Cassen a proposé au sous-commandant Marcos et aux commandantes et commandants de l'EZLN de constituer une délégation qui sera invitée en France et dans d'autres pays d'Europe par Attac, la Confédération paysanne, la Fondation France Libertés et Le Monde diplomatique. Marcos a accepté cette invitation, en espérant que l'évolution de la situation au Mexique lui permettra de l'honorer rapidement.

Mexico le 11 mars 2001

José Bové, Confédération paysanne
Bernard Cassen, Attac

En consultant le communiqué sur le site vous pourrez en plus y découvrir des photos :
http://attac.org/fra/asso/doc/doc51.htm

Le projet Guerre des Étoiles le "bras armé de l'économie mondialisée"

Les États-Unis cherchent à "avoir le contrôle de l'espace", et, à partir de l´espace, à "dominer" la Terre; "contrôler" et "dominer" sont des mots fréquemment utilisés dans les documents militaires américains. L'armée américaine voudrait de plus installer des armes dans l'espace.

La nouvelle administration Bush, va-t-en guerre, s'enthousiasme pour le projet américain de développer sa puissance militaire spatiale. Comme on peut le lire dans le rapport du mois dernier de la "Commission Spatiale", présidée par le nouveau Secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld : "Dans un avenir proche, les États-Unis vont mener des opérations en direction de, à partir de, et dans l'espace, pour défendre ses intérêts nationaux, sur la Terre et dans l'espace." C'est le retour de la Guerre des Étoiles.

Mais il y a une différence par rapport à la Guerre des Étoiles lancée sous Ronald Reagan en 1983. Il était alors prétendu qu'elle était nécessaire pour contrer ce que Reagan appelait "l'empire du mal", l'Union Soviétique.

Il n'y a plus d'Union Soviétique. Et une raison majeure pour la Guerre des Étoiles maintenant, nous disent les documents militaires américains, est l'économie mondialisée dont les États-Unis sont le moteur. Ceux-ci voudraient, à partir du "terrain le plus haut placé" qu'est l'espace, "dominer" la planète au-dessous, entre autres pour maintenir l'économie mondiale sur ses rails. Comme le dit le rapport "Vision pour 2020" du Commandement Spatial américain, dont la couverture représente une arme laser envoyant un rayon de l'espace vers une cible en bas : "La mondialisation de l'économie mondiale va également se poursuivre avec un écart de plus en plus grand entre les ¨possédants¨, et les ¨exclus¨". À partir de l'espace, les États-Unis pourraient maintenir les ¨exclus¨ dans le rang.

Le U.S. Space Command (Commandement Spatial américain), instauré par le Pentagone en 1985, se décrit ainsi lui-même dans "Vision pour 2020" : "Le Commandement Spatial américain contrôle la dimension spatiale des opérations militaires dans le but de protéger les intérêts et les investissements américains. Il intègre les



Forces Spatiales dans les moyens de combat pour toutes les sortes de conflits."

"Vision pour 2020" compare l'effort américain pour "contrôler l'espace" et la Terre au-dessous, au fait qu'il y a des siècles "les nations ont développé leur force navale pour protéger leurs intérêts commerciaux", faisant référence aux grands empires européens qui contrôlaient les mers, et donc la Terre, pour entretenir leur économie. Considérez le "Plan à long terme" du Commandement Spatial américain. "Les États-Unis demeureront une puissance mondiale et auront un pouvoir de décision mondial", dit-il. "Les États-Unis ne pourront pas toujours baser leurs forces à l'avance. Le développement des communications va mettre en évidence les inégalités en terme de ressources et de qualité de vie, entraînant des troubles dans les pays en voie de développement. L'économie mondialisée sera de plus en plus interdépendante. Les alliances économiques, ainsi que la croissance et l'influence des multinationales, vont brouiller les accords portant sur la sécurité. L'écart entre nations ¨possédantes¨ et ¨exclues¨ va se creuser, créant des troubles régionaux. L'un des avantages des plates-formes spatiales communément admis depuis longtemps est de pouvoir survoler une nation depuis l'espace sans restriction et sans autorisation préalable."

Le Commandement Spatial américain cherche à devenir "le bras armé de l'économie mondiale", comme l'a déclaré l'an dernier Bill Sulzman, directeur de Citizens for Peace In Space (Citoyens pour la paix dans l'espace), à la conférence internationale du Global Network Against Weapons and Nuclear Power In Space (Réseau mondial contre les armes et l'énergie nucléaire dans l'espace). Les citoyens américains ne sont pas conscients des vastes plans militaires des Etats-Unis concernant l'espace à cause de la bonne politique de Relations Publiques qui entoure la nouvelle Guerre des Étoiles (il s'agit de se protéger contre un "Pearl Harbor spatial",comme le déclare la Commission Rumsfeld, il s'agit "juste" de "missiles de défense"), et à cause des média qui sont trop paresseux, voire pire.

Mais les autres pays, eux, comprennent. C'est pourquoi le 20 novembre dernier, aux Nations Unies, a été proposée une résolution pour la "Prévention d'une course aux armements dans l'espace", pour laquelle 163 pays ont voté oui. Elle réaffirmait la loi internationale fondamentale sur l'espace, le Traité sur l'Espace de 1967, et particulièrement la clause selon laquelle l'espace doit être réservé pour des "objectifs pacifiques". Les États-Unis se sont abstenus.

Un pays qui dirige l'effort international pour contrer les plans américains en renforçant le Traité sur l'Espace et en interdisant toute arme dans l'espace est le Canada, qui n'est pas un rival potentiel.

Comme l'a dit Marc Vidricaire, représentant le Canada, aux Nations Unies l'an dernier : "Il a été suggéré que notre proposition n'est pas pertinente car l'analyse sur laquelle elle se base est soit prématurée soit alarmiste.
À notre avis, elle n'est ni l'un ni l'autre. Il suffit de regarder ce qui se passe maintenant."

De plus, comme souligné dans la déclaration canadienne, "Il ne fait pas de doute que la technologie pour installer des armes dans l'espace peut être développée. De même il ne fait aucun doute qu'aucun état ne peut espérer conserver un monopole sur de telles connaissances - ou de telles compétences - pour toujours. Si un état se lance activement dans l'armement de l'espace, on peut être sûr que d'autres le suivront."

Mais l'état voyou appelé États-Unis bloque l'initiative canadienne. Car les États-Unis pensent qu'ils peuvent être les "Maîtres de l'Espace", comme le dit la devise du Air Force Space Command (Commandement Spatial des Forces Aériennes). "Maîtres de l'Espace". C'est écrit en lettres de 1 mètre de haut à l'entrée de la cinquantième Aile Spatiale des Forces Aériennes. Cela résume fort bien la position des États-Unis envers l'espace.

Des entreprises aérospatiales importantes travaillent en lien étroit avec l'armée américaine pour atteindre cet objectif. Ainsi, le "Plan à long terme" commence par expliquer comment pour le Commandement Spatial américain cela a été la "priorité numéro 1. Investir presque 20 années pour en faire une réalité" et : "Le processus de développement et de production a impliqué à dessein des centaines de personnes, et environ 75 entreprises".

Le "Plan à long terme" se poursuit avec la liste des ces 75 entreprises, en commencant par Aerojet, en passant par Boeing, Lockheed Martin, Raytheon et Sparta Corp. jusqu'à TRW et Vista Technologies.

Dans son "discours d'adieu" en 1961, le Président Dwight Eisenhower a mis en garde contre l'influence du "complexe militaro-



industriel". Maintenant, l'armée américaine se vante de ce que les entreprises géantes contribuent à établir la doctrine militaire américaine. La Guerre des Étoiles, avec ses partisans puissants, n'a en fait jamais été abandonnée. Le financement des activités militaires spatiales à hauteur de 6 milliards de dollars par an, plus ce qui n'était pas officiel, s'est poursuivi sous l'administration Clinton. En décembre dernier, le Département de la Défense de Clinton a ouvert la voie au développement de la "Démonstration de la faisabilité du laser basé dans l'espace", un projet de Lockheed Martin, Boeing et TRW avec un budget total de 20 à 30 milliards de dollars. Une deuxième arme laser à base spatiale dont le développement s'est poursuivi pendant les années Clinton est le "Laser à Haute Énergie Alpha", qui a déjà fait plus de 20 tirs d'essai.

C'est le Secrétaire Adjoint de Clinton à la "U.S. Air Force for Space", Keith Hall, qui a déclaré : "En ce qui concerne la domination spatiale, nous l'avons, nous l'apprécions, et nous allons la garder".

Et la situation est bien pire maintenant avec Bush et Cheney, leur administration étant intimement liée d'une part aux companies aérospatiales - Cheney étant lui-même un ancien membre dirigeant de TRW, sa femme Lynn une ancienne dirigeante de Lockheed Martin -et d'autre part aux "thinks tanks" de l'ultra-droite qui, avec l'armée américaine, ont défendu la Guerre des Étoiles.

La nouvelle administration se bat dur pour faire de l'espace un nouveau terrain de guerre.

Le rapport du mois dernier de la "Commission Spatiale" Rumsfeld réclame le déploiement de la puissance américaine dans, depuis et par l'espace. Il cherche pour les États-Unis la suprématie spatiale. Il déclare que le président américain devrait "avoir la possibilité de déployer des armes dans l'espace". Il souligne qu'il est "possible de déployer des forces en passant par et depuis l'espace en réponse à des événements partout dans le monde. Contrairement aux armes lancées depuis des avions, des forces terrestres ou des bateaux, des missions spatiales lancées depuis la terre ou l'espace pourraient être menées avec très peu de délai dû aux conditions météo, aux temps de transit et de transfert d'informations. Pouvoir disposer de ceci donnerait aux Etats-Unis un pouvoir de dissuasion beaucoup plus fort et, dans un conflit, un extraordinaire avantage militaire." Il propose que le Commandement Spatial américain devienne le noyau d'un Space Corps (Corps Spatial) américain, analogue au Marine Corps (Corps des Marines), pour éventuellement évoluer dans quelques années en une Space Force (Force Spatiale) bien séparée, ou un "Space Department" (Département Spatial) au même niveau que l'Army, la Navy et l'Air Force. Comme le Sénateur du New Hampshire Bob Smith, l'homme qui a fait voter l'instauration de la "Commission Spatiale" Rumsfeld, l'a déclaré dans une interview que je viens d'enregistrer avec lui pour l'inclure dans mon prochain documentaire vidéo "Le retour de la Guerre des Étoiles", la nouvelle "destinée manifeste" desÉtas-Unis est en cause. "C'est notre destinée manifeste", dit le Sénateur Smith. "Vous savez que nous sommes allés de la Côte Est à la Côte Ouest de l'Amérique en colonisant le continent et on appelle cela la destinée manifeste; le prochain continent si vous voulez, la prochaine frontière, c'est l'espace, et cela continuera toujours." Maintenant c'est la "destinée manifeste" cosmique des États-Unis.

Le livre "L'avenir de la Guerre : la Puissance, la Technologie et la Domination du Monde Américain au 21ème Siècle", par les membres de Think-Tanks George et Meredith Friedman, se conclut par : "Tout comme vers 1500 il était clair que l'Europe ferait l'expérience du pouvoir par la domination des mers du globe, il n'est pas bien dur de voir que la puissance américaine va reposer sur la conquête de l'espace... Tout comme l'Europe a répandu la guerre et sa puissance sur les océans du globe, les Etats-Unis répandent la guerre et leur puissance dans l'espace. Tout comme l'Europe a façonné le monde pendant un demi millénaire, les Etats-Unis vont aussi façonner le monde pendant au moins aussi longtemps. Pour le meilleur ou pour le pire, l'Amérique tient maintenant dans ses mains l'avenir de la guerre, et avec lui pour un temps l'avenir de l'humanité."

Le reste du monde ne va pas rester assis sans rien faire et accepter la "domination américaine du monde" depuis l'espace. Si les États-Unis progressent dans ce programme astro-impérialiste, déploient des armes dans l'espace, d'autres nations, la Chine et la Russie les premières, se mesureront aux États-Unis sur ce terrain. Il y aura une course aux armements et inévitablement une guerre dans l'espace. Comme le Premier Secrétaire de la délégation chinoise à l'ONU, Wang Xiaoyu, l'a déclaré : "L'espace est l'héritage commun des êtres humains. Il devrait être utilisé exclusivement à des fins pacifiques et pour le développement



économique, scientifique, et culturel de tous les pays ainsi que pour le bien-être de l'humanité. Il ne doit pas être armé et devenir un autre terrain de la course aux armements." "La domination de l'espace", a-t-il affirmé, "est un concept hégémonique. Son essence est le monopole de l'espace et le refus d'en laisser l'accès aux autres." Si les États-Unis insistent, "d'autres pays lanceront en réponse leur propre" programme militaire spatial, a juré la Chine. Cependant, pour l'instant, la Chine attend et, tout comme le Canada, demande une interdiction internationale des armes dans l'espace. Mais les États-Unis ont également repoussé l'initiative chinoise. Accessoirement, les armes que les Etats-Unis veulent déployer dans l'espace, en particulier les lasers, vont nécessiter beaucoup d'énergie. Et l'armée américaine voit l'énergie nucléaire comme la source d'énergie "naturelle" pour eux. Comme "Perspectives d'un nouveau monde : pouvoir dans l'air et dans l'espace au 21ème siècle", un rapport du bureau de l'Air Force, l'affirme : "Au cours des deux prochaines décennies, de nouvelles technologies vont permettre d'utiliser l'arsenal des armes basées dans l'espace, d'une efficacité dévastatrice, pour donner de l'énergie et du poids à un déploiement de forces dans un conflit tactique et stratégique. Ces avancées vont permettre à des lasers de poids et de coût raisonnables de faire énormément de morts." Mais les "limitations en énergie imposent des restrictions" à de tels systèmes d'armement, les rendant "relativement infaisables. Une technologie naturelle pour disposer d'une grande énergie", il continue, "est l'énergie nucléaire dans l'espace."

"Si on met de côté les problèmes émotionnels liés à l'énergie nucléaire, cette technologie offre une alternative viable pour disposer de grosses quantités d'énergie dans l'espace", affirme "Perspectives d'un nouveau monde." Le Traité sur l'Espace est un document visionnaire. C'est un pacte pour garder la guerre hors de l'espace. Les États-Unis, au fait, furent un des premiers à le promulguer. Il est maintenant signé par la plupart des pays du monde. Basé sur le Traité sur l'Antarctique, il réclame une "exploration et un usage de l'espace pour le bénéfice et dans l'intérêt de tous les pays" et interdit le "placement en orbite autour de la Terre de tout objet portant des armes nucléaires ou tout autre type d'armes de destruction de masse." Pendant près de quatre décennies, il a gardé l'espace à l'écart de la guerre.

Quel héritage va-t-on laisser à nos enfants et à leurs enfants à l'aube d'un nouveau siècle, d'un nouveau millénaire, si les États-Unis parviennent à s'asseoir sur le Traité sur l'Espace et font de l'espace un nouveau terrain de guerre ? Personne n'en profitera à part Boeing, Lockheed Martin et Raytheon et TRW, etc. Nous avons une marge étroite pour garder l'espace en paix, pour renforcer le Traité sur l'Espace et interdire toutes les armes dans l'espace. Nous devons nous joindre aux peuples du monde entier et bloquer cette action des États-Unis pour faire des cieux une zone de guerre.

Chercher et répandre les informations sur ce qui se passe est capital. Et ensuite : agir, agir, agir. Je vous encourage fortement à rejoindre le Global Network Against Weapons and Nuclear Power In Space (Réseau mondial contre les armes et l'énergie nucléaire dans l'espace) et à lutter contre ce qui se passe. Nous devons contester l'économie mondialisée anti-environnementale, anti-démocratique et nous devons contester son "bras armé" en puissance, la nouvelle armée spatiale américaine.

Présentation au Technology and Globalization Teach-In, New York City, 24 février 2001.

Karl Grossman, professeur de journalisme à l'Université d'État de New York/College à Old Westbury, et responsable du Global Network Against Weapons and Nuclear Power In Space 352-337-9274 / http://www.space4peace.org / E-mail: globalnet@mindspring.com / PO Box 90083, Gainesville, Florida 32607.
E-mail: kgrossman@hamptons.com
Publication ATTAC Newsletter 71 newsletter@attac.org
Traduction : Marie-Line Chabanol, traductrice bénévole. Sandrine Caquineau, coorditrad@attac.org

Brèves d'OMC

P.Lamy redit ses craintes sur les conséquences d'un échec de la Conférence Ministérielle au Qatar

"Si on ne réussit pas à lancer un nouveau round, le système multilatéral en souffrira; l'impression d'un manque de direction et de perspectives qu'on a perçues depuis Seattle conduira à un effritement du multilatéralisme, surtout si on y ajoute les revirements contre la globalisation dont nous sommes témoins dans de très nombreux pays.". Il demeure cependant optimiste sur les chances d'un lancement car il perçoit le sentiment grandissant chez les Etats qu'il faut aller de l'avant.


attac

Si les 60 % de capitaux qui s'investissent déjà dans les services sont soumis aux règles de l'OMC, il ne voit pas pourquoi les 40 % d'IDE (Investissement Direct à l'Etranger) qui s'investissent dans la production, les mines et l'agriculture échapperaient à ses disciplines.

En matière de concurrence, il lui apparaît que le paradoxe tient dans le fait que les gouvernements se sont exclusivement focalisés sur la réduction des obstacles qu'ils avaient eux-mêmes mis en place. Ce qui excluaient les obstacles créés par le privé, au moins au niveau multilatéral.

Le nouveau Représentant au Commerce US poursuivi en justice

Bob Zoellick, le nouveau représentant Républicain de l'Administration Bush, [l'ami de Pascal Lamy] est poursuivi en justice par le Center for International Environmental Law (CIEL), sur la base de la Loi sur la Liberté d'Information, en raison de son refus de rendre publiques les propositions écrites qu'il a faites aux autres gouvernements concernant les dispositions à l'Accord de Libre-Echange des Amériques. L'avocat principal de CIEL a exprimé son point de vue en disant que " la négociation porte sur des règles contraignantes qui engageront les USA en matière de protection d'environnement et de santé humaine... Un gouvernement qui se considère comme le modèle de la démocratie dans le monde devrait avoir honte " de telles pratiques. Le Représentant US au Commerce (USTR) a l'intention de communiquer ces documents à 33 nations étrangères mais pas au public de son pays. On ne nous laisse que la possibilité de nous demander ce qu'on nous cache. Les autorités commerciales US sont-elles en train de donner aux investisseurs étrangers le droit de détourner nos lois sanitaires et environnementales ? "

Poursuite de la guerre économique transatlantique.

Les partisans US de la disposition réglementaire dite "du carrousel " (les listes des produits européens pénalisés à l'entrée des USA en rétorsion à l'interdiction des importations de boeufs aux hormones US et à l'application de son régime bananier préférentiel sont modifiés afin de toucher le maximum de producteurs européens) ont demandé à nouveau à l'UE de revenir sur ses positions, l'échec permanent de l'UE de se conformer aux règles de l'OMC pouvant compromettre les progrès vers un nouveau round. "L'UE nuit sévèrement à la cause d'un commerce libre et équitable ", selon le communiqué publié par le Bureau Fédéral des Fermiers Américains, l'Institut de la Viande US, L'Association Nationale des Eleveurs de Bovins et... Chiquita, l'une des 2 multinationales US de la banane.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org

Les dix limites de l'initiative PPTE

En juin 1999 au G7 de Cologne, les argentiers du monde s'étaient engagés à répondre positivement à la pétition de 17 millions de signatures (la plus grande de toute l'histoire de l'Humanité) déposée par la coalition Jubilé 2000 : 90% de la dette des pays pauvres devaient être annulés au cours de l'année 2000, grâce à l'application de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés). L'effort annoncé s'élevait à 100 milliards de dollars. Plusieurs pays annoncèrent jusqu'à 100% d'annulation. Pourtant, derrière ses effets d'annonce se cache une initiative complexe n'aboutissant pas à une réduction significative de l'endettement et de la pauvreté des pays pauvres...

1- Une logique contre-productive

L'initiative PPTE vise à rendre la dette des PPTE "soutenable" (ce qui signifie pour le FMI et la Banque mondiale ramener la valeur de la dette à 150% des revenus d'exportation), ce qui fait que seuls les pays ayant une dette "insoutenable" ont accès à un allégement. Cette logique aboutit à une course à l'endettement, vu qu'un pays réussissant à se désendetter est exclu de l'initiative (ce fut le cas du Bénin et du Sénégal dans l'initiative originale), tandis qu'un pays laxiste s'endettant entrera dans les conditions d'accès à un allégement.

2- Un nombre limité de pays éligibles

D'abord, la liste des PPTE se limite à 41 pays dont la dette cumulée ne représente que 10% de la dette du Tiers Monde. Ensuite, seuls les pays jugés "politiquement corrects" ont droit à un allégement. Il en résulte que le nombre de pays élus et la part de dette prise en compte pour un allégement sont très faibles. Début 2001, seul 1,6% de la dette du Tiers Monde est susceptible d'être allégée durant les prochaines années.

3- La majorité des pauvres non concernée



Vu que la liste des pays éligibles pour un allégement se limite à 41 pays, la majorité des pauvres de la planète ne sont pas concernés par l'initiative. En effet, 80% des pauvres vivent dans douze pays (Inde, Chine, Brésil, Nigeria, Indonésie, Philippines, Ethiopie, Pakistan, Mexique, Kenya, Pérou et Népal). Or, seuls le Kenya et l'Ethiopie font partie de la liste des PPTE.

4- Une conditionnalité politique

Seuls les pays jugés "politiquement corrects" par les créanciers sont admis pour un allégement. Cela signifie que des pays de la liste PPTE, comme par exemple le Soudan, n'auront pas accès à l'initiative (car il n'est pas un pays "ami"). La dette est donc toujours utilisée comme un levier géopolitique, ce qui explique que l'Ouganda, allié stratégique des Etats-Unis en Afrique, est le pays recevant les meilleures conditions d'allégement (c'est d'ailleurs le seul pays à être arrivé au terme de l'initiative début 2001).

5- Des conditionnalités économiques contre-productives

L'accès à un allégement est conditionné à l'application de deux phases de réformes d'ajustement allant de trois à six ans. Bien que rebaptisées "cadre stratégique de lutte contre la pauvreté", les réformes économiques restent les mêmes que celles appliquées jusqu'ici au sein des programmes d'ajustement structurel : libéralisation et privatisations massives; austérité budgétaire et fiscalité indirecte élevée; politique économique basée sur le "tout à l'exportation". Aussi, les pays pauvres restent condamnés à l'exode des capitaux (grâce à la libéralisation facilitant l'évasion fiscale et les rapatriements de bénéfices), à l'appauvrissement des populations locales (touchées de plein fouet par la TVA élevée et le démantèlement des services publics) et à la dépendance envers quelques produits d'exportation dont la valeur ne cesse de chuter sur les marchés mondiaux. Quant aux privatisations, elles sont élevées en véritable dogme, sans que leur efficacité ne soit le moins du monde analysée. Pourtant, la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) note que "selon une étude récente de 53 pays, dont 10 d'Afrique subsaharienne, dans les années 80, l'investissement public aurait été généralement plus productif que l'investissement privé. L'explication donnée était une réorientation des projets d'investissement public vers des emplois plus productifs, ainsi qu'une réduction de la productivité des investissements privés due à l'insuffisance d'investissements publics complémentaires".

6- Un financement aléatoire

Alors que le G7 annonçait un effort de 100 milliards de dollars en juin 1999, on est très loin du compte actuellement : moins de 3 milliards ont été réunis ! Aussi, le financement de l'initiative est encore loin d'être assuré, les pays riches rechignant à appliquer leurs engagements.

7- Des projections de "soutenabilité" irréalistes

Non seulement le niveau de "soutenabilité" est sévère (une dette est-elle soutenable lorsque son service prive les populations locales de santé et d'éducation ?), mais en plus les projections à moyen terme des experts du FMI sont totalement irréalistes. Par exemple, alors que le prix du coton a perdu 46% de sa valeur entre début 1997 et fin 1999, les projections du FMI jusqu'en 2019 pour le Mali se basent sur une augmentation annuelle du prix du coton de 9% !

8- Des allégements homéopathiques et lents

Etant minimes et étalés sur une longue période, les allégements peuvent n'aboutir qu'à des diminutions minimes du service de la dette, voire à une augmentation ! Par exemple, le Mali devra, selon les estimations optimistes du FMI, rembourser 16,1 millions de dollars en 2010 pour 19,7 millions actuellement. La Zambie devrait elle rembourser davantage : de 136 à 220 millions ! Pourquoi ? Car un moratoire de cinq ans sur le remboursement d'un prêt du FMI arrivera alors à échéance. Autre exemple : la Tanzanie ne verrait son service de la dette diminuer que de 7% dans le meilleur des cas. En outre, ces allégements sont étalés sous forme d'aides annuelles étalées sur trente ans en moyenne, ce qui signifie que des chocs extérieurs (chute des cours des matières premières, sécheresse, crise financière, etc.) sont susceptibles d'accentuer l'endettement de ces pays durant cette période. Le rapport 2000 de l'OCDE note ainsi que "la mise en œuvre intégrale de l'initiative ne se traduira pas par une diminution de la valeur (...) de la dette, car les allégements prendront pour l'essentiel la forme de remises d'intérêts et de dons destinés à financer le service de la dette, et non de réductions directes de l'encours de cette dette."



9- Un effort négligeable des institutions financières internationales

Le FMI et la Banque mondiale rechignent à annuler leurs créances, car ils disent avoir besoin de ces fonds pour garantir la stabilité financière internationale et financer le développement. Aussi, le FMI se limite à échanger de vieilles créances contre de nouveaux prêts à faibles taux d'intérêt. Quant à la Banque mondiale, lorsqu'elle renonce à une créance, elle se rembourse par le biais d'un fonds fiduciaire alimenté par ses Etats membres sous forme de prêts. Il ne s'agit donc pas d'annulation, mais de refinancement de vieilles créances que l'on sait impossibles à rembourser.

10- Une impossible démocratie

Alors que les institutions financières internationales ne cessent de prôner la "bonne gouvernance", tous les pays pauvres se limitent en réalité à appliquer leurs programmes, condition nécessaire à un allégement de dette. Comment espérer un pluralisme démocratique dans une telle situation ? L'exemple du Sénégal, qui a élu Abdoulaye Wade pour son slogan "Sopi !" ("changement" en wolof), en fait actuellement la malheureuse expérience : le programme du nouveau président est fort proche de celui de son prédécesseur Abdou Diouf, puisque le FMI et la Banque mondiale étaient déjà au chevet du pays depuis deux décennies.

Les résultats

Début 2001, seuls 22 pays sont pris en considération. Concrètement, seul l'Ouganda a atteint jusqu'ici le terme des deux phases de réformes et a reçu un allégement de 2 milliards de dollars (ce qui représente 0,1% de la dette du Tiers Monde). Même en se projetant dans l'avenir et en prenant en compte l'ensemble des 22 pays "éligibles" pour un allégement, seuls 15% de la dette des PPTE (soit 1,6% de la dette du Tiers Monde) seront au mieux annulés. La pauvreté n'est pas susceptible de diminuer dans de telles conditions...

Selon la CNUCED : "Les espoirs que l'on fonde actuellement sur la mise en œuvre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ne sont pas réalistes. L'allégement de la dette envisagé ne suffira pas à rendre celle-ci supportable à moyen terme (...); par ailleurs, l'ampleur de l'allégement de la dette et la manière dont il interviendra n'auront pas d'effets directs majeurs sur la réduction de la pauvreté" (CNUCED 2000, p. 31).

Le PNUD ne dit pas autre chose : "La dette continue d'être un frein au développement humain et à la réalisation des droits de l'homme. (...) L'initiative d'annuler le service de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) n'a jusqu'ici eu qu'un impact limité. (...) De nouvelles mesures, introduites en 1999, cherchent à fournir un allégement plus rapide et plus important en visant la réduction de la pauvreté. L'allégement de la dette reste toujours loin derrière les intentions et les promesses. Il est urgent que la mise en place de ces programmes s'accélère dans tous les pays et que de nouvelles initiatives soient mises en œuvre pour que la réduction de la dette ait une incidence sur le développement humain" (PNUD 2000, p.120).

Arnaud Zacharie. cadtmcontact@skynet.be

Premier sommet international pour l'accès aux médicaments génériques anti-VIH

3 - 7 mai 2001, Ouagadougou

L'offre générique

Les deux principaux pays producteurs de génériques d'antirétroviraux à l'heure actuelle sont le Brésil et l'Inde. Ils produisent la totalité des antirétroviraux de première génération (AZT, d4T, ddI, ddC, 3TC), un antirétroviral de deuxième génération (la névirapine) et, dans le cas du Brésil, un antirétroviral de troisième génération appartenant à la classe des antiprotéases (l'Indinavir).

La fabrication, au Brésil et en Inde, de copies de ces médicaments, pourtant développés par des laboratoires occidentaux, est entièrement légale. En effet, ces produits n'ont jamais été protégés par aucun brevet, ni au Brésil, ni en Inde, parce qu'à l'époque où ils ont été inventés, les médicaments faisaient partie en Inde et au Brésil de la liste des produits non-brevetables. Ainsi il n'existait pas de monopole de fabrication sur les médicaments, et les entreprises locales étaient libres d'en fabriquer des copies. Les prix des antirétroviraux génériques sont en moyenne 80% inférieurs à ceux pratiqués par les laboratoires occidentaux.

Toutefois, avec l'uniformisation des systèmes de propriété intellectuelle imposée par la mondialisation et l'OMC (crée le 1er janvier 1995), le Brésil doit depuis 1996 concéder aux industriels des brevets de 20 ans sur les



médicaments. L'Inde, quant à elle, a jusqu'en 2005 pour s'aligner sur les législations occidentales en matière de propriété intellectuelle.

En Thaïlande, jusqu'en 1992, les brevets n'étaient accordés que sur les procédés industriels de fabrication, et non sur les produits eux-mêmes. Ainsi, les médicaments en eux-mêmes n'étaient pas sous brevet, et si tant est qu'un autre procédé de fabrication existe, rien ne s'opposait légalement à la production de copie. C'est pourquoi l'AZT, la d4T et la ddI, qui ont été brevetés avant 1992, existent en version copiée dans ce pays.

L'exemple de l'AZT

Certains autres pays produisent de l'AZT : c'est le cas de l'Espagne, du Canada, de la Russie ou du Bénin. L'AZT fut inventé en 1964 dans le cadre de la recherche contre le cancer. Au début des années 80, il fut testé contre le VIH et l'on découvrit son effet antirétroviral. Le brevet originel sur la molécule AZT était " tombé " en 1974 : le laboratoire public Américain à l'origine de la découverte déposa, en 1985, un brevet sur l'utilisation de l'AZT contre le VIH. Un brevet d'utilisation d'une molécule donne à son détenteur un monopole sur la commercialisation de médicaments contenant cette molécule et devant être utilisés dans l'indication qui vient d'être découverte (par exemple l'indication VIH, par opposition au cancer). Les pouvoirs publics américains cédèrent au laboratoire britannique Glaxo une licence exclusive mondiale sur le brevet d'utilisation de l'AZT : dorénavant, dans tous les pays où le brevet était déposé, les médecins devraient utiliser, de manière exclusive, l'AZT de Glaxo pour traiter leurs patients séropositifs.

Toutefois, en 1985 un grand nombre de pays ne reconnaissaient pas les brevets, soit sur les produits, soit sur les médicaments, soit sur l'utilisation du médicament. Ainsi, le brevet sur l'AZT n'est pas déposé dans tous les pays : il n'existe alors pas de monopole, et des versions génériques d'AZT en usage anti-VIH peuvent être fabriquées ou importées. D'autre part, il reste tout à fait légal, dans les pays où le brevet d'utilisation de l'AZT existe, de fabriquer tous les ingrédients nécessaires à la formulation de comprimés d'AZT aux doses de l'indication VIH, et d'exporter ces " comprimés en kit " vers des pays où il n'y a pas de brevet sur l'AZT, et où l'on pourra aisément et en toute légalité reformuler le comprimé final à partir de ses ingrédients. Néanmoins, l'AZT reste un vieux médicament du sida, utilisé de nos jours par une faible part des séropositifs (du moins au Nord). En effet, ce sont les antirétroviraux ultérieurs, en particuliers ceux de troisième génération (anti-protéases), qui présentent le plus d'intérêt pour les malades.

Qu'est ce qu'un brevet ?

Brevet : Titre légal accordé par un État, ou un regroupement d'États dans un Office régional de brevets (OAPI, ARIPO), pour son seul territoire, assurant un monopole pour une durée limitée (au minimum 20 ans) pour la production, la vente et l'importation d'une invention sur le territoire national.

Médicament breveté : médicament fabriqué et vendu exclusivement par le laboratoire qui en détient le brevet, commercialisé sous un nom de marque. Les premiers brevets d'antirétroviraux de première génération tomberont en 2007, ceux de troisième génération en 2013.

Qu'est ce qu'un générique ?

1/ Un médicament générique est la copie d'un médicament original, rendue possible par la chute du brevet initial dans le domaine public à la fin de la période légale de protection. Il peut alors être produit et commercialisé sous sa Dénomination Commune Internationale (DCI, nom chimique de la molécule) à un prix inférieur à celui du ou des médicaments de marque correspondants.

2/ Médicament commercialisé en dehors d'un monopole de brevet. Ainsi, lorsque dans un pays le brevet d'un médicament de marque donné n'est pas déposé et qu'on en trouve des copies, ces copies sont couramment qualifiées de génériques (bien qu'elles puissent parfois bénéficier d'un nom de marque).

Médicament essentiels : Médicaments qui répondent aux besoins de santé de la majorité de la population. Ceux-ci doivent par conséquent être disponibles en tout temps et en quantité suffisante. L'OMS a élaboré et révise périodiquement une liste des médicaments essentiels (Model List of Essential Drugs) qui est modulable selon les pays et s'adapte aux différents besoins sanitaires.

Un certain nombre de médicaments considérés comme essentiels du point de vue de la santé, tels que les antirétroviraux, sont exclus de la liste de l'OMS à cause de leur coût.



Importations parallèles : Importation de médicaments de marque (brevetés) auprès d'un pays tiers, plutôt que directement du laboratoire producteur, pour bénéficier des prix sensiblement plus bas que les compagnies pharmaceutiques concèdent à certains pays.
Dans l'Union Européenne, l'Importation parallèle de produits est largement utilisée et considérée comme une manière très efficace de réduire les prix.

Depuis la création de l'OMC (1995), le gouvernement des Etats-Unis a pris une position très agressive contre les importations parallèles, alors que cette pratique est très utilisée par les Etats-Unis eux-mêmes.

Licence Volontaire : Autorisation de produire, de vendre ou d'Importer un produit - médicament par exemple - accordée par le détenteur d'un brevet à une entreprise ou un gouvernement. La licence est en fait un contrat, négocié entre le détenteur du brevet et le demandeur, qui peut inclure toute obligation que le premier souhaite exiger, en particulier le versement d'une somme discrétionnaire pour l'achat de la licence A ce jour, en matière de traitement anti-VIH, aucun laboratoire n'a accepté d'octroyer une licence volontaire à un pays demandeur.

Licence Obligatoire : Procédure administrative légale (figurant dans les accords ADPIC) par laquelle un gouvernement émet d'office une licence (autorisation) d'exploitation d'un brevet donné, autorisant la production, la vente et l'Importation d'un produit sans la permission du détenteur du brevet. Les sources majeures d'Intérêt des licences obligatoires concernent la défense, la concurrence, la recherche et la santé. Les Etats-Unis et l'Europe sont les deux régions du monde émettant le plus de licences obligatoires.

OMC : L'Organisation Mondiale du Commerce fait suite à l'Accord Général sur les tarifs douaniers et le Commerce (GATT) signé en 1947 par 23 pays et destiné à protéger et à réglementer le commerce international. Plusieurs séries de négociations sur le commerce international ont finalement donné naissance à l'OMC, dont le domaine de responsabilité légale couvre tout ce qui concerne le commerce international. Avant la création de l'OMC, le GATT ne prenait pas en compte le degré de protection légale à accorder à la propriété intellectuelle, et chaque pays avait ses propres approches de la question des brevets. L'Accord général sur les aspects des Droits de Propriété Intellectuelle liés au Commerce (ADPIC ou TRIPS en anglais) décrit les normes minimales que doivent adopter les pays membres (OMC) pour s'assurer que les nouveaux produits, y compris les médicaments, soient protégés par un brevet d'une durée de 20 ans minimum. Ces normes doivent être intégrées dans la législation nationale dans des délais précis qui dépendent pour chaque pays de son niveau de développement et des lois en vigueur concernant les brevets (au plus tard en 2006). De nombreux pays sont actuellement soumis à de fortes pressions (en particulier de la part des Etats-Unis et des industries pharmaceutiques) les incitant à adopter une législation qui assure un niveau de protection par brevet encore plus élevé que celui requis par l'ADPIC et le droit international du commerce. Plusieurs pays ont adopté ou envisagent d'adopter une législation bien plus restrictive, comprenant par exemple une interdiction des licences obligatoires.

Association Internationale pour l'Accès aux Médicaments Génériques Anti VIH
C/o Act Up-Paris – BP 287 – 75525 Paris cedex 11 Tel : + 33 (0)1 49 29 44 75 – Fax : + 33 (0)1 48 06 16 74
Contacts presse : Emmanuel M'BAI KOUE, Germinal PINALIE Tel : +33 (0)1 49 29 04 04 / +33 (0)6 08 40 92 02 e-mail : media@genericsnow.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/>

Vendredi : BE : LIEGE - FR : MARSEILLE – NOISIEL – GRENOBLE – LILLE – NANTES – MONTREUIL – LAVAL – VIENNE

Samedi : BE : SENEFFE – ES: MALAGA – FR: CHARTRES – SAINT MALO – PARIS 11 – EVRY

Dimanche: FR: PARIS 11

Lundi: QC: MONTREAL – FR: VIERZON – CHARENTE – AIX EN PROVENCE – ROCHEFORT – CHARTEAUBRIANT – CLAPIERS – ST FRAMBAULT



Mardi : BE : LIEGE – FR: MARSEILLE – MARTIGUES – UNIVERSITE BOURGOGNE DIJON – ORLEANS – ST NAZAIRE – PARIS 11